

CCB/BD  
21.06.11

**CITATION À TÉMOIN**

L'AN DEUX MILLE ONZE, ET LE

---

**A LA REQUÊTE DE :**

**M. Arnaud Montebourg**  
Né le 30 octobre 1962 à Clamecy (58)  
De nationalité française  
Député de Saône-et-Loire (71)  
Demeurant : 9, rue Dodânes – 71500 Louhans

Ayant pour avocat :  
**Maître Christian Charrière-Bournazel**  
Avocat au Barreau de Paris  
41 avenue Foch – 75116 Paris  
Tél. : 01.56.90.21.08      Télécopie : 01.47.27.32.05  
Vestiaire : C 1357

**J'AI**

NOUS, SOCIÉTÉ  
8, rue

**DONNÉ CITATION À :**

**M. Philippe San Marco**  
Conseiller municipal de Marseille  
Demeurant : 8 rue Endoume – 13007 Marseille

d'avoir à comparaître en qualité de témoin à l'audience et par devant Mesdames et Messieurs les Président et Juges composant la 1<sup>ère</sup> chambre du Tribunal de police de Paris, sis à l'immeuble Le Brabant, 11 rue Cambrai - 75019 PARIS le :

**quatre juillet deux mille onze  
à neuf heures trente minutes précises  
(4 juillet 2011 à 9 heures 30)**

Pour dire et déposer vérité, après avoir prêté serment, sur les faits dont il vous sera donné connaissance à l'audience, à la suite de la citation directe délivrée à la requête de M. Jean-Noël Guérini à l'encontre de :

M. Arnaud MONTEBOURG

devant ledit tribunal sur le fondement de l'article R. 621-1 du code pénal.

**LUI RAPPELANT :**

Vous devez être présent en personne à cette audience. Le refus de témoigner et le faux témoignage sont punis par la loi.

**SOUS TOUTES RÉSERVES  
À CE QU'IL N'EN IGNORE**

A l'attention d'Arnaud Montebourg, qui en fera l'usage qu'il pense utile.

1 / Pièce jointe 1 (PDF): en 2000 et suite à l'injonction nationale de réduire les fausses cartes (passage de 7000 à 14000 cartes), la fédération 13 fait le tri. Des militants se voient refuser le renouvellement de leur carte (exemple dans ma section, lettre jointe). Après mon entretien à ce sujet avec Francois Hollande et les assurances reçues, j'adresse un courrier à JNG (joint), auquel il ne sera pas donné de réponse. Alexandre Guérini viendra en personne avec un groupe de nouveaux adhérents, tous en uniforme du CG veiller à ce que je sois mis en minorité. Je serai soumis à un traitement identique quand le même veillera à m'écarter du comité ville que je présidais. Cette opération dite d'épuration des fausses cartes aura ainsi été le summum de l'hypocrisie.

2 / Pièce jointe 2 (Word): éditorial de la lettre de la Convention Citoyenne qui sera diffusée très prochainement, et qui décortique un « système ».

*« Injection massive de fausses cartes permettant la mise à l'écart des secrétaires de sections refusant de faire acte d'allégeance personnelle, contrôle de la majorité des sections par des personnes dépendant directement ou indirectement du Conseil général et enfin contrôle de la commission des adhésions se sont opérés en quelques mois après la prise de la présidence du conseil général et ont abouti à un verrouillage complet. À partir de là a pu s'opérer la maîtrise des candidatures aux diverses élections aboutissant ainsi au contrôle d'exécutifs locaux en charge de marchés publics. C'est cela que nous dénonçons comme un système qui n'a rien à voir avec la politique, de gauche ou de droite, mais qui relève de la mainmise sur un parti par des individus poursuivant d'autres objectifs. »*

3 / sur le site de la Convention citoyenne :

<http://www.conventioncitoyenne.com/>

sur la page d'accueil, à droite, le lien avec le texte d'une conférence publique tenue en 2003 : « **le clientélisme, comment ça marche ?** »

<http://www.conventioncitoyenne.com/documents/PSMCessaclientelisme.pdf>

tout est à lire, et en page 8, les mots suivants qui disent tout:

*« Un parti dit démocratique a été jusqu'à imposer récemment une limitation draconienne du nombre des nouvelles adhésions qui ne peuvent désormais n'être que marginales. Il faut dire que c'était après une inflation du nombre des cartes de complaisance chèrement payées pour s'assurer une majorité. On n'allait donc pas permettre que cela se renouvelle ! Ce verrouillage fut d'ailleurs présenté comme une mesure d'assainissement. Mais la bunkérisation des partis ne s'arrête pas là. On assiste aussi à la généralisation de l'embauche par les collectivités locales des cadres dont on s'assure ainsi la loyauté. Il y a des partis dont 90 % des cadres, responsables des structures de base, sont salariés par une collectivité. La qualité du débat politique devient alors un objet de luxe. Et finalement le choix des candidats aux élections se fait à guichets fermés. La boucle est bouclée. Il ne saurait y avoir de surprises. La démocratie est ainsi confisquée par de petites bandes qui se moquent des contenus de l'action publique et n'ont d'autre objectif que de prospérer. Gauche ou droite ne sont que des slogans interchangeables. Des masques qu'il faut porter. »*

Il faut aussi lire les réponses aux questions posées.

4 / toujours sur le site de la Convention citoyenne, dans la rubrique « débats en cours », je recommande la lecture de mes **textes publiés à l'occasion de l'élection d'E Caselli**, en particulier le suivant :

<http://www.conventioncitoyenne.com/debat101c.htm>

A lire entièrement en relevant l'extrait suivant :

*« le texte de référence a été in fine vidé de l'essentiel du contenu que nous avons demandé d'y faire figurer alors même qu'il ne s'agissait que du simple rappel des principaux choix politiques tranchés*

par les électeurs. C'est une **déclaration lénifiante porteuse de lourds conflits à venir** et dont le suivi annuel a même été refusé.

Quand à la répartition des responsabilités, si les déséquilibres les plus criants ont été corrigés, elle reste insatisfaisante. **Certaines concentrations sont porteuses d'inévitables conflits d'intérêt.** Quand à l'attribution de la délégation des relations internationales au maire de Plan de Cuque elle illustre la légèreté, l'insouciance sinon la provocation avec lesquelles certains appréhendent la politique méditerranéenne. De toute façons le président a fait selon le bon vouloir de son parti et a d'emblée changé l'architecture initiale sur des points importants, sans parler d'exclusion personnelle en forme de fatwa. Contrairement aux propos apaisants à usage externe faisant référence à un « accord de gouvernance partagée », une lutte implacable, sourde, quotidienne, va donc commencer. »

Pour conclure, le site de la Convention citoyenne permet de suivre les critiques formulées depuis longtemps contre les pratiques de la fédération locale du Ps. Tout le monde savait donc ce qui se passait. Pourtant la publication du rapport d'Arnaud Montebourg ainsi que celui du sénateur Bodin est un tournant majeur dans le conflit qui nous oppose depuis une douzaine d'années aux « responsables » de cette fédération. Non par la nouveauté des arguments, mais par la précision de ceux-ci et par la qualité de leurs auteurs. Il est intéressant de remarquer alors que certains, dans une confusion toute freudienne, répondent à ces critiques en évoquant la présomption d'innocence, faisant ainsi eux-mêmes le lien entre ces critiques anciennes relatives au fonctionnement politique de cette fédération et qui imposent une prise de responsabilité politique, et une instruction judiciaire en cours sur laquelle vous remarquerez que nous ne nous exprimons pas. Ceux là attendent sans doute qu'un juge se substitue à eux, ce qui explique leur défausse, totalement déplacée mais très révélatrice.

Bien cordialement

Philippe San Marco

[psm@philippesanmarco.com](mailto:psm@philippesanmarco.com)

[www.philippesanmarco.com](http://www.philippesanmarco.com)



# PARTI SOCIALISTE

## Section 7ème arrondissement

Marseille, le 10 Juillet 2000

*Cher(e) Camarade,*

*La Fédération des Bouches du Rhône vient de nous faire parvenir le listing des adhésions pour 1999.*

*Il se trouve que lors du contrôle mené par la Direction Nationale ta candidature n'a pas été retenue.*

*Tout en regrettant cette situation, je t'informe des dispositions prises par les instances fédérales qui précisent.*

*"Les camarades qui ont payé en 1999 leur adhésion et qui ne se sont pas trouvés valides, pourront être remboursés à condition d'une part, qu'ils en fassent la demande expresse auprès du trésorier et qu'ils se présentent physiquement à la Fédération munis de leur pièce d'identité et d'autre part que, au cas où il leur aurait été délivré un reçu pour déduction fiscale correspondant à cette adhésion, celui-ci soit restitué à la Fédération. Ces remboursements ne pourront plus intervenir après le 15 Septembre 2000."*

*Je me tiens à ta disposition pour tous renseignements complémentaires que tu jugeras nécessaires.*

*Sincères Amitiés Socialistes*

*Louis FABRE  
Secrétaire Général de la Section*

le 7 septembre 2000

Jean Noël GUERINI  
Président du Conseil Général  
Hôtel du Département  
52, Avenue de St-Just

13256 - MARSEILLE

En temps opportun, je t'avais alerté sur le fait qu'un certain nombre de camarades de ma section se voyaient menacés de ne pas recevoir leur carte du parti en 1999, alors même qu'ils en étaient membres depuis des années, voire parfois des dizaines d'années.

Tu m'avais alors garanti que chacun d'entre eux serait in fine réintégré et recevraient leur carte 1999.

Tu m'avais en outre précisé que je pouvais saisir Guy BONO de ce problème et qu'il y veillerait personnellement. J'avais immédiatement appelé Guy qui m'avait totalement confirmé tes propos.

Ainsi rassuré, je ne me suis plus inquiété de cette question.

C'est dire ma stupéfaction lorsque j'ai appris il y a quelques jours que des camarades avaient reçu de Louis Fabre la lettre dont je t'adresse ci-joint une copie.

J'ai donc vérifié l'information auprès de Louis qui m'a confirmé qu'une trentaine de camarades de ma section seraient dans ce cas.

- Par rapport à l'effectif antérieur (72), on voit déjà que ceci ne sera pas sans conséquence politique.

- Par ailleurs, il est original d'assimiler le PS à une sorte de bureau d'embauche qui « accepterait » ou pas des « candidatures ».

- Enfin il s'agit pour chacun des camarades d'une insupportable injustice.

L'adhésion au PS est le fruit d'un acte militant, pas le résultat d'une « analyse de candidature ».

On ne saurait donc accepter cette situation. Notre section avait d'ailleurs, en son temps et à ma demande, voté à l'unanimité une motion de soutien à l'égard des camarades menacés d'être exclus sans raison du PS. Elle avait également décidé par solidarité de suspendre collectivement la participation de notre section au sein des instances fédérales tant que justice ne serait pas rendue.

## Philippe San Marco : Encore un effort, et le Ps sera républicain

La publication du rapport d'Arnaud Montebourg ainsi que celui du sénateur Bodin sur les méthodes de fonctionnement de la Fédération socialiste des Bouches du Rhône est un tournant majeur dans le conflit qui nous oppose depuis une douzaine d'années aux « responsables » de celle-ci.

Au-delà de détails circonstanciés, nous n'y apprenons pas grand-chose que nous ne savions déjà et que nous avons dénoncé publiquement à de multiples reprises.

Mais pour la première fois des responsables nationaux du Parti Socialiste, et pas n'importe lesquels puisqu'il s'agit du secrétaire national « chargé de la rénovation du parti » et d'un sénateur, président d'une mission de contrôle, ont repris l'essentiel de nos critiques.

Bien sûr les « responsables » locaux démentent et portent plainte. Et bien sûr, hélas, la direction nationale du PS, engluée dans ses équilibres internes entre courants et les conséquences des conditions de son élection essaye de nier la gravité de la situation et de limiter celle-ci à un folklore local. Elle n'échappera pourtant pas à l'obligation d'assumer son devoir, faute de parasiter l'ensemble de sa campagne nationale pour les élections présidentielles, et d'abord ses « primaires ». L'envoi « à la demande de Jean Noël Guérini » d'une commission d'enquête n'est à cet égard qu'une nième manœuvre dilatoire. Combien de commissions d'enquête faudra-t-il pour que les statuts nationaux du Ps soient respectés localement ? Combien de commissions d'enquête faudra-t-il pour reconnaître l'implacable dérive systémique dont est victime cette fédération depuis une douzaine d'années ?

Injection massive de fausses cartes permettant la mise à l'écart des secrétaires de sections refusant de faire acte d'allégeance personnelle, contrôle de la majorité des sections par des personnes dépendant directement ou indirectement du Conseil général et enfin contrôle de la commission des adhésions se sont opérés en quelques mois après la prise de la présidence du conseil général et ont abouti à un verrouillage complet. À partir de là a pu s'opérer la maîtrise des candidatures aux diverses élections aboutissant ainsi au contrôle d'exécutifs locaux en charge de marchés publics.

C'est cela que nous dénonçons comme un système qui n'a rien à voir avec la politique, de gauche ou de droite, mais qui relève de la mainmise sur un parti par des individus poursuivant d'autres objectifs.

C'est pour cela que la Convention Citoyenne a dû se résoudre lors des dernières élections municipales de Marseille à soutenir le maire sortant afin d'empêcher le pire. Au-delà de cette péripétie circonstancielle, l'exigence demeure de rétablir de saines pratiques républicaines dans ce parti. C'est donc sans attendre les décisions d'autrui et fort de nos simples convictions que nous continuerons inlassablement à faire entendre notre voix.

Un grand nombre de femmes et d'hommes qui aspirent à des changements importants ne se reconnaissent pas dans le spectacle donné par la Fédération socialiste des Bouches du Rhône.

Tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre, des regroupements s'opéreront qui permettront de tourner la page et de se projeter dans l'avenir avec des réflexions et des projets sérieux. Le plus vite serait le mieux. À cet égard et s'agissant des élections cantonales, nous soutiendrons tous ceux qui sont prêts à écarter Jean Noël Guérini de la présidence du Conseil Général. Il y a une urgence citoyenne à ce que cette institution qui doit assurer notamment l'insertion sociale des plus défavorisés de notre département soit irréprochable.